

A qui s'adresse l'Académie ?

- L'ensemble des professionnels exerçant en entreprise : directeurs financiers, contrôleurs de gestion, trésoriers, auditeurs interne, analystes financiers, banquiers, juristes d'entreprise, DRH, ...
- Les membres de la fonction publique : conseillers maîtres, agents comptables, trésoriers, gestionnaires, ...
- Le monde universitaire, les enseignants, chercheurs, étudiants,...
- Mais aussi les avocats, les notaires, les managers de transition, les consultants, ...

> Le saviez-vous ? Tous les experts-comptables sont membres de droit de l'Académie et ce depuis sa création, en 2004.
